

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 26 septembre 2024</b>	<b>N° 2024-504</b>

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPAS, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET  
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre  
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre  
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre  
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre  
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre  
Mme Anne-Eugénie GASPAS à Mme Andréa KISS le 26 septembre  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre  
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre  
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre  
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre  
M. Jérôme PESKINA à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPAS le 27 septembre  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre  
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 26 septembre 2024</b>	<b>Délibération</b>
	Direction du Foncier	<b>N° 2024-504</b>

---

**SAINT LOUIS DE MONTFERRAND - Acquisition par Bordeaux Métropole des parcelles cadastrées AI 13 et AI 14, d'une contenance totale d'environ 3 853 m<sup>2</sup>, sises 3 impasse Georges Baudry. Décision. Autorisation**

---

Monsieur Alexandre RUBIO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du plan de gestion GEMAPI et du programme de restauration des ouvrages en cours concernant les digues, Bordeaux Métropole envisage d'acquérir une propriété située 3 impasse Georges Baudry, à Saint-Louis-de-Montferrand, d'une superficie de 3 853 m<sup>2</sup> environ. Cette propriété se compose de la parcelle cadastrée AI 14, supportant une maison d'habitation, et de la parcelle cadastrée AI 13 supportant la digue en bordure de Garonne. Cette acquisition est rendue nécessaire, en vue de la maîtrise foncière du système d'endiguement de la Presqu'île d'Ambès qui va faire l'objet d'une réhabilitation-reconstruction dans les mois à venir. C'est dans ce contexte qu'une promesse unilatérale de vente a été signée par les consorts MOUCHAGUE, propriétaires, en date du 14 juin 2024 et sera réitérée en la forme authentique. L'acquisition de ce bien sera réalisée au prix de 240 000 euros HT, éventuellement majoré d'une TVA au taux et au régime en vigueur le jour de la réitération par acte authentique, cette transaction n'étant pas supérieure à l'avis de la Direction d'Immobilier de l'Etat n° 2024-33434-00574 en date du 27 mars 2024.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L1111-1 et L1211-1,

**VU** l'avis de la Direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) numéro 2024-33434-00574 en date du 27 mars 2024,

**VU** la promesse unilatérale de vente signée par les consorts MOUCHAGUE le 16 juin 2024,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** l'acquisition des parcelles cadastrées AI 13 et AI 14, propriété des consorts MOUCHAGUE, sises 3, impasse Georges Baudry à Saint-Louis-de-Montferrand, est rendue nécessaire pour la bonne gestion GEMAPI dans le cadre du programme de restauration en cours des ouvrages en nature digues de la Presqu'île d'Ambès.

**DECIDE**

**Article 1 :** d'acquérir les parcelles cadastrées AI 13 et AI 14, d'une contenance totale

d'environ 3 853m<sup>2</sup>, sises 3, impasse Georges Baudry à Saint-Louis-de-Montferrand, moyennant le prix de 240 000€ HT, éventuellement majoré d'une TVA au taux et au régime en vigueur le jour de la réitération par acte authentique, étant précisé que le prix est conforme à l'avis de la Direction de l'Immobilier de l'Etat numéro 2024-33434-00574 en date du 27 mars 2024,

**Article 2** : d'imputer la dépense provenant de cette acquisition au chapitre 21, compte 2115, fonction 734 du budget principal de l'exercice en cours,

**Article 3** : d'autoriser Madame la Présidente à signer l'acte authentique et tous documents afférents à cette opération,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur POUTOU;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b></p> <p><b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b></p>	<p>Pour expédition conforme, par délégation, le Conseiller délégué,</p> <p>Monsieur Alexandre RUBIO</p>
---	---